

26 JUNE 1994

26 JUN 2000

A4056



Je soussigné Jean Keller, Président du directoire, agissant au nom de la Société O.T.E. INGÉNIERIE, atteste sur l'honneur que la présente photocopie est conforme à l'original.

**O.T.E. INGENIERIE**  
OMNIUM TECHNIQUE EUROPEEN  
1, rue de la Lisière - B.P. 110  
67403 ILLKIRCH CEDEX  
Tél. 03 88 67 55 55

*Keller*

**OMNIUM TECHNIQUE EUROPEEN**  
**O.T.E.**

1, rue de la Lisière  
BP 110

67403 ILLKIRCH CEDEX

SA au Capital de 881.460 FRF  
SIREN 778 770 081

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 SEPTEMBRE 1994

Le 29 Septembre 1994 à 17 heures, les actionnaires de la Société OTE se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social de la Société suite à la convocation qui leur a été adressée par courrier en date du 13 Septembre 1994. Monsieur Jean-Louis KOESSLER, représentant la FIDUCIAIRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE, Commissaire aux Comptes convoqué par une lettre expédiée en Recommandé Accusé de Réception assiste à la séance. Participe également à la réunion Monsieur Philippe HAAS, Secrétaire Général, invité par le Président du Directoire.

Les actionnaires sont invités à émarger la feuille de présence à leur entrée en séance. Il est également remis à chaque actionnaire un dossier comportant :

- Le rapport de Gestion du Directoire à l'Assemblée Générale des Actionnaires comportant le tableau des participations et le tableau des résultats des cinq dernières années,
- Le Rapport du Conseil de Surveillance,
- Le texte des Projets de résolutions,
- Les déclarations fiscales au 31 mars 1994,
- Le rapport général du Commissaire aux Comptes.

Monsieur François RUMPLER, en tant que Président du Conseil de Surveillance, assure la Présidence de l'Assemblée.

Après avoir constaté la présence ou la représentation de 342 actions sur 354, soit 96,6 % des voix, le Président ouvre la séance.

Le Président propose aux actionnaires possédant le plus de voix les fonctions de scrutateurs. Messieurs Dante TOMASSONI et Jean-Marcel BERTHET acceptent cette fonction. Puis le Président propose de désigner Monsieur Philippe HAAS comme Secrétaire de Séance. Cette désignation est acceptée par Monsieur HAAS ainsi que par le Bureau.



La fiche de présence ainsi que les pouvoirs sont remis au Bureau. Le Président informe les actionnaires que l'ensemble des droits à l'information des actionnaires a été respecté.

Le Président rappelle l'Ordre du Jour de la présente Assemblée :

1. Rapport de Gestion du Directoire pour l'exercice 1993/1994,
2. Rapport du Conseil de Surveillance,
3. Rapport général et spécial du Commissaire aux Comptes,
4. Présentation et approbation des comptes de l'exercice clos au 31.03.1994,
5. Quitus au Directoire,
6. Quitus au Conseil de Surveillance,
7. Quitus au Commissaire aux Comptes,
8. Approbation des Conventions,
9. Affectation des résultats,
10. Renouvellement du Conseil de Surveillance,
11. Rémunération du Conseil de Surveillance.

Puis Monsieur RUMPLER passe au point 1 de l'ordre du jour et donne la parole à Monsieur Francis GRIGNON, Président du Directoire qui procède à la lecture du rapport de gestion du Directoire sur l'exercice écoulé en apportant quelques commentaires explicatifs complémentaires.

C'est au cours de la lecture de ce rapport que Monsieur Jean-Marie SCHUMPP entre en séance, assurant ainsi la présence de l'ensemble des actionnaires, à savoir 354 parts.

A l'issue de son intervention, Monsieur GRIGNON rend la parole au Président de Séance qui donne lecture du Rapport du Conseil de Surveillance. Monsieur François RUMPLER conclut son intervention en adressant, au nom du Conseil de Surveillance, ses remerciements au Directoire.

Puis la parole est donnée à Monsieur KOESSLER qui expose à l'Assemblée les documents suivants :

- le rapport général sur les comptes de l'exercice 1993/1994,
- le rapport spécial sur les opérations visées par l'article 101 de la loi du 24 juillet 1966, effectuées au cours de l'exercice.

A la suite de ces lectures et après avoir épuisé la discussion ouverte tant sur les rapports lus que sur les comptes de l'exercice, le Président propose de passer aux votes des différentes résolutions :



#### 1ère RESOLUTION : APPROBATION DES DOCUMENTS COMPTABLES ANNUELS

L'Assemblée des Actionnaires, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du Directoire, du rapport du Conseil de Surveillance et du rapport général ainsi que du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 1994, approuve ces comptes tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

La résolution est adoptée par 354 voix, à l'unanimité.

#### 2ème RESOLUTION : QUITUS AU DIRECTOIRE

L'Assemblée des Actionnaires donne quitus entier au Directoire pour l'exercice 1993/1994 concernant l'accomplissement des missions dudit exercice.

La résolution est adoptée par 189 voix pour, soit 53,4 % des voix présentes ou représentées, et 165 abstentions.

#### 3ème RESOLUTION : QUITUS AU CONSEIL DE SURVEILLANCE

L'Assemblée des Actionnaires donne quitus entier au Conseil de Surveillance pour l'exercice 1993/1994 concernant l'accomplissement des missions dudit exercice.

La résolution est adoptée par 259 voix pour, soit 73,2 % des voix présentes ou représentées, et 95 abstentions.

#### 4ème RESOLUTION : QUITUS AU COMMISSAIRE AUX COMPTES

L'Assemblée des Actionnaires donne quitus entier au Commissaire aux Comptes pour l'exercice 1993/1994 concernant l'accomplissement des missions dudit exercice.

La résolution est adoptée par 354 voix, à l'unanimité.

#### 5ème RESOLUTION : APPROBATION DES CONVENTIONS

L'Assemblée des Actionnaires, après avoir entendu le rapport spécial du Commissaire aux Comptes, approuve les conventions et opérations qui y sont citées.

La résolution est adoptée par 354 voix, à l'unanimité.



#### 6ème RESOLUTION : AFFECTATION DES RESULTATS

Préalablement au vote de cette résolution, Monsieur Francis GRIGNON demande la parole pour apporter à l'Assemblée quelques précisions sur l'affectation du résultat.

Puis il est procédé au vote de la résolution :

L'Assemblée des Actionnaires, vu l'existence des sommes disponibles ainsi constituées :

- Report à nouveau de l'exercice précédent	909.433,02 FRF
- Bénéfice de l'exercice	1.381.343,82 FRF

---

Soit un total de : 2.290.776,84 FRF

décide d'affecter la totalité de cette somme au Report à nouveau.

La résolution est adoptée par 354 voix, à l'unanimité.

#### 7ème RESOLUTION : REMPLACEMENT AU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Faisant suite à la démission de Monsieur Dante TOMASSONI avec effet à ce jour, l'Assemblée Générale des Actionnaires décide de nommer Monsieur Matern HERTRICH comme membre du Conseil de Surveillance pour la durée du mandat restant à courir de Monsieur TOMASSONI, soit jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 1994/1995.

La résolution est adoptée par 341 voix pour, soit 96,3 % des voix présentes ou représentées, et 13 abstentions.

#### 8ème RESOLUTION : REMPLACEMENT AU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Faisant suite à la démission de Monsieur Jean BENARD avec effet à ce jour, l'Assemblée Générale des Actionnaires décide de nommer Monsieur Jean-François BAYLE comme membre du Conseil de Surveillance pour la durée du mandat restant à courir de Monsieur BENARD, soit jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 1996/1997.

La résolution est adoptée par 345 voix pour, soit 97,4 % des voix présentes ou représentées, et 9 abstentions.



9ème RESOLUTION : NOMINATION AU CONSEIL DE SURVEILLANCE

L'Assemblée Générale des Actionnaires décide de nommer Monsieur Gérard OBER comme membre du Conseil de Surveillance pour une durée de quatre ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 1997/1998.

La résolution est adoptée par 340 voix pour, soit 96,0 % des voix présentes ou représentées, et 14 abstentions.

10ème RESOLUTION : REMUNERATION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

L'Assemblée Générale des Actionnaires décide d'allouer au Conseil de Surveillance des jetons de présence pour un montant de 160.000 FRF au titre de l'exercice 1994/1995.

La résolution est adoptée par 354 voix, à l'unanimité.

Faisant suite au vote de ces résolutions, l'Assemblée accorde à l'unanimité les pleins pouvoirs au Directoire pour l'accomplissement des formalités légales suite à cette Assemblée.

Monsieur François RUMPLER reprend ensuite la parole pour rendre un hommage à Monsieur Francis GRIGNON qui a décidé de quitter la Société pour pouvoir réaliser d'autres ambitions. Au nom du Conseil de Surveillance et de l'ensemble des actionnaires, il remercie le Président du Directoire pour la qualité de son action au cours de toutes ses années de présence au sein du Groupe et du Directoire. Monsieur GRIGNON remercie en retour l'ensemble des Associés pour la confiance qui lui a été accordée et souhaite une bonne continuation à l'ensemble de ses collègues.

Plus aucun point n'étant à l'ordre du jour, le Président remercie l'ensemble des Actionnaires pour leur présence à cette Assemblée et clôt la réunion à 18 h 00.

Fait à ILLKIRCH le 6 Octobre 1994.

François RUMPLER,  
Président

Philippe HAAS,  
Secrétaire

Dante TOMASSONI,  
Scrutateur

Jean-Marcel BERTHET  
Scrutateur